

Nous parlons en ce moment du parti qui s'enorgueillit de sa perspicacité en affaires. Il prétend être un parti de gestionnaires; les libéraux savent comment administrer le pays et comment brasser des affaires. Toutefois, ce gouvernement ne peut même pas rendre compte intelligemment d'une affectation de 125 millions de dollars. C'est impensable pour quiconque a l'intérêt du pays à cœur. Nous ne sommes pas opposés à toute forme d'aide financière. On nous accuse souvent d'être prodigues. D'après certains, notre parti est celui qui veut toujours dépenser.

Quand nous soutenons qu'on devrait se montrer plus généreux avec les allocataires de pension de vieillesse ou cesser de regarder de travers les pauvres de notre société, le gouvernement s'écrie que nous voulons appauvrir le pays. Mais lorsque le parti libéral veut faire profiter l'industrie d'un programme de 125 millions de dollars qu'il ne peut même pas défendre, ce n'est pas de la charité ou de l'assistance sociale, mais de la perspicacité en affaires. Cela ne suffit pas. Nous ne sommes pas convaincus, et à moins que les vis-à-vis nous donnent de meilleures réponses, nous ne pouvons pas accepter cette proposition.

• (2100)

**M. Broadbent:** J'aimerais ajouter quelques mots aux remarques que vient de faire mon honorable ami. Le parti libéral au Canada se compose d'avocats, de jeunes cadres et d'autres de même acabit.

**M. Stafford:** Qui êtes-vous?

**M. Broadbent:** Ils prétendent que les libéraux sont les seuls au pays à avoir l'expérience des rouages de l'économie.

**L'hon. M. Mahoney:** Nous avons aussi une couple de professeurs.

**M. Broadbent:** Oui, ils en font aussi partie.

**M. Stafford:** Parlez-nous des vôtres.

**M. Broadbent:** Le trait d'esprit de la soirée! Ce n'était même pas le député d'Hamilton. C'était le député d'Elgin, ce distingué juriste maintenant devenu économiste. Si jamais il nous fallait un exemple du sens des affaires et des finances des libéraux, nous l'avons ici ce soir. Ils disent vouloir réduire les impôts des sociétés de,—quel est le chiffre au juste,—125 millions de dollars, et que l'effet en sera bénéfique pour l'économie.

Pourtant, ils ne nous ont pas présenté la moindre parcelle d'analyse économique à l'appui de cette affirmation. Ils ne trouveront aucun économiste du pays ou du monde occidental pour appuyer la déclaration ridicule faite il y a un instant par un ministre de la Couronne, savoir que cet argent est dépensé rationnellement. Si le ministre veut apprendre comment la politique fiscale peut stimuler l'économie, qu'il aille en Norvège, ou en Suède, ou encore en Allemagne de l'Ouest.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Depuis 15 ans, les taux d'expansion de tous ces pays ont été plus élevés que les nôtres, tandis que

[M. Saltsman.]

le taux du chômage n'y a pas excédé 3 p. 100. En Allemagne de l'Ouest, le taux du chômage est de .5 p. 100. Je rappellerai aux députés que l'Allemagne de l'Ouest est gouvernée par un parti social démocrate. L'Allemagne a ouvert ses portes à deux millions de travailleurs étrangers tant son économie se porte bien.

Le Japon, où s'est rendu récemment un ministre de la Couronne, n'est pas du tout gouverné par un parti social démocratique mais bien par un parti convaincu de la nécessité d'une planification économique, de l'importance de freiner les investissements étrangers et de déterminer quels secteurs de l'économie doivent faire l'objet de mesures d'encouragement fiscal. Il est un fait certain mais déplorable que le parti au pouvoir chez nous pendant le plus grand nombre d'années depuis la seconde guerre mondiale prétend s'y connaître vraiment en matière d'administration d'une économie moderne très complexe.

Si notre économie a été relativement prospère, comme elle l'a été, c'est uniquement à cause de l'élan puissant de l'économie nord-américaine dans son ensemble, déclenché principalement par nos voisins du sud et dont nous avons bénéficié par ricochet. Si le gouvernement ne se dégoûte pas et ne se met pas à modifier du tout au tout les conceptions qu'il a appliquées jusqu'ici à la politique fiscale, nous devons nous attendre que l'état de notre économie, déjà en retard par rapport aux pays que j'ai cités tout à l'heure, empire considérablement.

Ce genre d'article dont nous sommes saisis, qui accorde tout simplement 125 millions de dollars au secteur des sociétés, avec l'espoir que le parti d'en face va, inévitablement, obtenir des dons considérables pour fins électorales lors des prochaines élections, est une véritable honte.

(L'article est adopté par 39 voix contre 12.)

Sur l'article 3—*Réduction de l'impôt en main, remboursable au titre de dividendes.*

**M. Saltsman:** Monsieur le président, nous devrions, je pense, demander au ministre d'État de nous expliquer l'article 3. Le libellé n'est pas très clair.

**L'hon. M. Mahoney:** L'article 3 est un amendement corrélatif, qui réduit l'impôt remboursable à une société privée sur le revenu de son capital investi pour refléter la réduction de 7 p. 100 de son impôt en tant que société. Le député va se rappeler, grâce à l'étude exhaustive qu'il a faite de la loi sur la réforme fiscale, que les sociétés privées ne paient qu'un taux d'impôt effectif de 25 p. 100 sur le revenu de leur investissement de capital. Ceci est réalisé en leur faisant payer le taux de base de 50 p. 100 en vertu de l'article 123 lorsqu'elles ont gagné un revenu et en leur remboursant 25 p. 100 aux termes de l'article 129 lorsqu'elles répartissent entre les actionnaires le revenu du capital investi. Comme aux termes de l'article 123, l'impôt de base sur le revenu des sociétés est réduit de 7 p. 100, l'impôt remboursable aux termes de l'article 129 doit être réduit, lui aussi, du même pourcentage, c'est-à-dire de 100 p. 100 à 93 p. 100.

(L'article 3 est adopté.)

Sur l'article 4: *Réduction de l'impôt en main, remboursable au titre des gains en capital.*

**M. Saltsman:** Le ministre pourrait-il nous fournir également des explications sur cet article.